

**Réponse du Conseil administratif à la motion du 10 juin 2009 de MM. Simon Brandt, Rémy Burri, Adrien Genecand, Guy Dossan, Olivier Fiumelli, Edgar Bordier, Grégory Baud, Mmes Patricia Richard et Anne-Marie Gisler, acceptée par le Conseil municipal le 31 mai 2010, intitulée: «Pour une politique lisible en matière de soutien public aux événements sportifs populaires».**

*TEXTE DE LA MOTION*

Considérant:

- les conclusions du rapport «Politique cantonale du sport à Genève» de Santi Wibowo, 2005;
- le rôle primaire de la Ville de Genève dans le domaine sportif à Genève;
- les difficultés récurrentes rencontrées pour l'organisation d'événements sportifs populaires en zone urbaine à Genève;
- l'annulation du triathlon international de Genève en 2009;
- l'absence d'étape complète du Tour de Romandie cycliste à Genève en 2009;
- le risque de voir le marathon de Genève et son semi-marathon disparaître une deuxième fois – après la mort du marathon international de Genève (MIG), dans les années 1980;
- l'absence d'une politique claire de soutien cantonale ou municipale aux manifestations sportives populaires, en dépit de la loi sur l'encouragement aux sports (LESports) B 6 15, du 13 septembre 1984;
- le fait que la commission cantonale des sports n'ait pas été convoquée pendant toute la législature, alors qu'elle constitue le lieu idéal de concertation entre Canton, communes et milieux sportifs;
- la nécessité, pour ce type d'événements, d'une coordination entre la Ville et l'Etat en matière de sécurité, de logistique et de transports,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de lui présenter un plan de promotion des différents événements sportifs populaires soutenus par la Ville de Genève ou destinés à l'être, de manière à fixer les conditions du soutien public à ce type de manifestation et à améliorer la coordination avec les autorités cantonales en la matière.

## RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La Ville de Genève est pleinement consciente de l'importance des manifestations sportives sur son territoire et s'est engagée à les soutenir davantage, en collaboration avec le Canton de Genève.

Plusieurs manifestations sportives à Genève ont fait face, en 2009, à des difficultés et risquaient de disparaître (Genève Marathon, Triathlon de Genève, Swiss Open de tennis en fauteuil roulant). Ces événements ont été soutenus par la Ville de Genève et ont pu avoir lieu dans de bonnes conditions.

En mai 2009, un groupe de travail, avec pour objectif de faciliter l'organisation de manifestations sportives d'envergure sur le territoire genevois, a été créé. Composé de Michael Kleiner, secrétaire adjoint au sport (Canton de Genève), Philippe Voirol, chef du Service des sports (Ville de Genève), Grégoire Pennone (Genève Marathon) et Olivier Mutter (IDHEAP), ce groupe de travail a consulté autorités et organisateurs par le biais d'interviews et d'enquêtes. Sur la base des résultats de ses travaux, il a remis, à la fin du mois de juin 2009, un rapport aux autorités genevoises qui propose différentes mesures concrètes et exécutables sur lesquels il convient de se concentrer en priorité afin d'aider organisateurs et administrations.

Les huit propositions pour le soutien à l'accueil de manifestations sportives à Genève étaient:

- engagement formel des autorités (Ville et Canton de Genève) reconnaissant l'importance des manifestations sportives d'envergure pour Genève;
- choix de 10 manifestations sportives récurrentes et deux manifestations sportives ponctuelles pour passer des contrats de prestations dès 2010;
- soutien à la finale de la Coupe du monde d'équitation, du 14 au 18 avril 2010 à Palexpo, pour lancer le programme de soutien aux manifestations sportives d'envergure;
- organisation des «Etats généraux sur l'organisation d'événements sportifs d'envergure à Genève» durant la deuxième partie de l'année 2009;
- proposition de modèles de contrats de prestations à passer par l'Etat de Genève et la Ville de Genève avec les organisateurs de manifestations sportives;
- constitution d'une entité de soutien aux manifestations sportives à Genève, sur laquelle pourraient s'appuyer les organisateurs et les administrations;
- lancement d'un programme de gestion et d'intégration de bénévoles pour les manifestations sportives d'envergure à Genève;
- rédaction d'un guide de l'organisateur d'événement sportif afin d'assister les organisateurs.

Ces propositions ont été débattues le samedi 14 novembre 2009, dans le cadre du premier «Forum sur l'organisation de manifestations sportives à Genève». Pour la première fois, les autorités politiques, les organisateurs, les milieux sportifs, politiques, économiques et touristiques se sont réunis pour échanger et débattre sur les mesures à mettre en œuvre pour faciliter et développer l'accueil d'événements sportifs à Genève.

A la suite de ce forum, les autorités cantonales et municipales de Genève ont reçu, en mars 2010, un rapport intitulé «Une fondation pour mieux soutenir les

manifestations sportives à Genève». Ce rapport contient une analyse des différentes possibilités pour la constitution d'une entité de soutien aux organisateurs de manifestations sportives à Genève. La création d'une telle entité de soutien aux manifestations sportives par les autorités (Canton de Genève, Ville de Genève, Association des communes genevoises) permettrait de renforcer le soutien aux organisateurs et de mettre en oeuvre une stratégie commune pour les événements sportifs à Genève.

L'entité de soutien aux manifestations sportives servirait d'interface entre les autorités et les organisateurs. Elle soutiendrait les organisateurs dans l'organisation de leurs manifestations et elle mettrait en oeuvre, pour les autorités, la stratégie d'accueil de manifestations sportives. Elle mettrait également en place un programme des «Bénévoles sportifs genevois».

Les avantages pour les organisateurs et les autorités seraient:

*Pour les organisateurs:*

- disposer d'une interface de dialogue avec les autorités;
- faciliter l'interaction avec les administrations publiques;
- bénéficier de ressources matérielles et humaines;
- contractualiser l'accès aux prestations publiques sur la durée et dans un cadre juridique stable;
- favoriser la recherche de partenaires privés;
- dynamiser la recherche et la gestion des bénévoles;
- favoriser la collaboration avec les autres événements sportifs (matériel, promotion, connaissances).

*Pour les autorités:*

- permettre aux événements sportifs d'envergure de surmonter la crise actuelle;
- accompagner les événements existants et les développer de manière quantitative et qualitative;
- proposer de nouveaux projets attractifs pour Genève et la région;
- contractualiser les engagements respectifs des autorités et des organisateurs;
- contrôler le respect des engagements et des budgets par la récolte de données;
- valoriser le sport et ses valeurs.

L'entité pourrait être créée durant le premier semestre de 2011. Le Conseil municipal sera saisi sur cet objet.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:  
*Jacques Moret*

Le conseiller administratif:  
*Manuel Tornare*

Le 10 novembre 2010.